






Ouvrier polyvalent au service de la Régie foncière D1 / D4 (M/F/X)

 Contrat à durée déterminée
(CDD)

 Temps plein

 Administration communale:
Avenue de Mérode, 75 - 1330
Rixensart

Organisation d'un examen



PRÉSENTATION

Régie foncière

Le service de la Régie foncière met à disposition des citoyens des logements à loyer modéré. Son parc immobilier comporte actuellement une petite centaine de logements répartis sur les sites de Genval, Rixensart et Rosières.

PROFIL DU CANDIDAT

L'expérience dans un poste similaire est un atout.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Mission:

L'ouvrier polyvalent affecté au service de la Régie foncière réalise des travaux de réparation, de petite rénovation, d'aménagement et d'entretien dans les logements gérés par le service de la Régie foncière.

Activités:

- Exécution de travaux du bâtiment (carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, peinture-revêtements muraux et sols, plafonnage, ...)
- Entretien des logements de la Régie foncière
- Dépannages des logements de la Régie foncière
- Missions d'intervention d'urgence dans les logements
- Remise en état des logements de la Régie foncière (sorties ou entrées locataires)
- Gestion du stock et maintien du stock en ordre
- Nettoyage, entretien et rangement du matériel, des équipements et des locaux
- Maintenance courante de l'outillage
- Réalisation de petites tâches administratives liées à la fonction (états des lieux d'entrée et de sortie, documents de reprise/remise des énergies, ...)

COMPÉTENCES

Etre titulaire du permis B

Etre en possession d'un diplôme du secondaire inférieur ou supérieur

Compétences requises:

Initiative: s'adapter: réagir de façon constructive au besoin de changement d'approche, reconnaître que des situations spécifiques nécessitent une approche différente.

Collaboration: travailler en équipe: se montrer intéressé par les opinions d'autrui, s'intégrer et participer aux activités d'équipe, éviter les tensions avec ses collègues en respectant les accords mutuels.

Langue(s): avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

Qualités personnelles: esprit d'équipe, motivé(e), dynamique, autonome, bonne présentation.

Conditions de réussite: Un test écrit, un test pratique et un entretien oral seront organisés pour les candidatures retenues. Minimum requis à chacun: 50 %, avec une moyenne de 60% requise.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET AVANTAGES

Régime de travail : temps plein 37h30/semaine

Horaire : 8h -16h + gardes exceptionnelles

Type : contrat à durée déterminée 6 mois

Salaire : barème D1 entre 2.655,71 EUR et 3.127,70 EUR (mensuel brut indexé) / barème D4 entre 2.737,01 EUR et 3.425,77 EUR, jusqu'à 10 ans d'ancienneté sont valorisables dans le secteur privé et la totalité de l'ancienneté dans le secteur public.

Avantages :

- Allocation de fin d'année ;
- Pension du deuxième pilier (cotisation de l'employeur de 3% du salaire annuel) ;
- Assurance hospitalisation prise en charge par l'employeur ;
- Remboursement à 100% des frais de transport en commun entre le domicile et le lieu de travail ;
- Indemnité pour l'usage du vélo sur le chemin du travail ;
- Régime de vacances du secteur public ;
- Récupération des heures supplémentaires ;
- Affiliation au Service Social Collectif (dont l'application "Benefits@work").

Congés:

- Régime public de vacances (anticipation des prestations à venir) ;
- 26 jours de congés/an ;
- Jours fériés légaux + le 2 janvier, le 2 novembre et le 26 décembre ;
- Dispense de service les 24 et 31 décembre après-midi ;
- Un jour de compensation pour les fêtes locales.

MODALITÉ DE CANDIDATURE

Date limite

Les candidatures doivent être adressées au plus tard pour le 28/06/2026.

Modalités de dépôt

Le dossier de candidature, comprenant lettre de candidature, CV et copie du diplôme, doit nous parvenir via le portail candidat de notre site internet <https://rixensart.go2jobs.be/fr/website/accueil>. Le jury se réserve le droit de ne pas retenir les dossiers incomplets ou qui ne seraient pas suffisamment en adéquation avec la fonction proposée.

Renseignement complémentaire

Nathalie SOHY

✉ candidature@rixensart.be

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Test écrit

Minimum requis : 50.0 %

Test pratique

Minimum requis : 50.0 %

Entretien oral

Minimum requis : 50.0 %

CONTACT

Administration communale de Rixensart
Avenue de Merode, 75 - 1330 Rixensart
www.rixensart.be

POLITIQUE DE DIVERSITÉ

La commune de Rixensart mène une politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, elle garantit l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes. Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle. Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.